

LE ROC

N°004

JOURNAL BIMENSUEL DU RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL ET CITOYEN - 2023



**Réservistes et cadets
du 14 juillet**

**Info RH :
Réserve et retraite**

**Zoom sur
les réservistes de la GTA**



Édito

Chers camarades,
Je me suis adressé à vous par mail le 6 septembre dernier pour vous informer de ma prise de fonction en qualité de commandant de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ) au 1er septembre. Je renouvelle ici mon sentiment de fierté et d'honneur d'être à la tête des réserves opérationnelle et citoyenne.

Je profite de ces quelques lignes pour rendre hommage à l'œuvre au profit de la réserve, de celles et ceux qui m'ont précédé dans la fonction, particulièrement à mon prédécesseur le Général de division FORTIN.

En introduction de ce nouveau numéro du journal du réserviste opérationnel et citoyen (ROC), je souhaite en quelques lignes vous présenter plus en détail mon parcours personnel et militaire.

J'ai débuté ma carrière militaire en choisissant la gendarmerie pour mon service national. Officier de réserve pendant 18 mois, affecté à l'encadrement de l'EOGN, j'ai réussi le concours d'officier de gendarmerie d'active.

J'ai ensuite alterné de nombreux postes opérationnels : j'ai commandé un peloton à Calais puis un escadron de gendarmerie mobile à Aubervilliers, une compagnie à Louhans et un groupement de gendarmerie départementale en Seine-Maritime. J'ai également occupé des postes de conception particulièrement tournés vers les ressources humaines : comme chef du bureau de la réglementation et de la fonction militaire (2009-2012), chef du bureau personnel officier (2017-2019), comme chargé de mission (2014-2017) et adjoint au directeur des personnels militaires (2022-2023). J'ai également commandé les 1.200 personnels d'active et de réserve de la gendarmerie des Transports Aériens (2019-2022).

Vous l'avez compris, j'ai eu l'opportunité d'occuper une diversité de postes au profit de la réserve, de la gendarmerie mobile, de la gendarmerie départementale et des gendarmeries spécialisées. Cette diversité dans mon parcours me permettra, je l'espère, de mieux appréhender l'organisation plurielle des réserves opérationnelle et citoyenne en métropole comme en outre-mer.

Je suis fier de pouvoir ouvrir pour la première fois un numéro du journal du réserviste opérationnel et citoyen (ROC). Ce média est un excellent vecteur pour vous tenir informés des actualités des réserves et m'adresser directement à vous.

J'ai souhaité que le ROC continue à mettre en lumière l'ensemble des composantes des réserves. Vous aurez ainsi l'occasion d'approfondir notamment vos connaissances sur la Réserve citoyenne de défense et de sécurité (RCDS), de suivre l'actualité du Peloton des élèves officiers de réserve (PEOR), de découvrir les missions des réservistes de la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), unité qui me tient particulièrement à cœur.

Le ROC est aussi un outil de transparence, c'est pourquoi les derniers chiffres sur l'activité des réserves y sont publiés régulièrement. Enfin, il m'apparaît fondamental que ce journal réponde aux questions que vous vous posez au quotidien : sur la chancellerie, sur vos activités de réserve et leur incidence sur votre retraite ou sur les dernières évolutions réglementaires.

Merci pour votre fidélité au ROC.

Je vous souhaite à tous une excellente lecture et une très belle rentrée.

Bien amicalement

Bien amicalement

Jean-Pierre GESNOT

Sommaire

5 **Actualités**



8 **Lumière sur les réservistes au 14 juillet**



9 **Agenda du réserviste**

10 **Le bilan des 8 premiers mois**

12 ***L'instant photo***



13 **La loi de programmation militaire**

14 ***Infos R.H.***

Réserve et retraite

17 ***Le point chancellerie***

La médaille de la défense nationale

17 Dispositifs Estivaux de Protection de la Population (DEPP)



19 Zoom sur... les 24H du Mans



18 Retour sur... les pelotons de vigilance forêt en Gironde



21 Dossier : Les réservistes de la gendarmerie des transports aériens



Directeur de publication : GDI Jean-Pierre GESNOT

Rédactrices en chef : CEN Bénédicte GOMES DA CUNHA - LTN Kiara CHICHEPORTICHE

Rédacteurs : Aspirant Lucas DEBLADIS, M. Xavier GALLAIS DE CHATEAUCROC, Colonel Florian DE LEIRIS, Lieutenant Paul HOUVENAEGHEL, lieutenant Remi FERRAZZA, Maréchal des logis Cyril Thomas, LTN Ludovic Arnault

Maquettiste/Infographiste : MDC HARTARD Pauline

Crédits photos : Sébastien Randé (CRJ) – SIRPA Gendarmerie – LTN Rémi FERRAZZA – Gendarmerie des transports aériens

Actualités

3 juillet 2023

Le lundi 03 juillet dernier, 34 réservistes citoyens se sont vus remettre par le commandement du CRJ la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (MRVDSI) à la caserne Tournon (Paris).

5 juillet 2023



La réserve à l'honneur aux Invalides !

Mercredi 5 juillet, aux Invalides, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a présidé une prise d'armes, en présence notamment du directeur général de la gendarmerie nationale, le général d'armée Christian Rodriguez, durant laquelle les troupes d'honneur étaient exclusivement composées de réservistes opérationnels, parmi lesquels des réservistes de la gendarmerie.

12 juillet 2023



Le 12 juillet dernier, le commandant de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse s'est rendu sur le site de la préparation militaire gendarmerie (PMG) de Fontaines (71) pour aller à la rencontre des élèves réservistes en formation. Une

belle occasion d'échanger avec les élèves, les formateurs et encadrants et le général Sylvain Laniel commandant la Région de Gendarmerie de Bourgogne - Franche-comté.

5 juillet 2023



Le mercredi 5 juillet dernier, une convention de partenariat a été signée entre d'une part, le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ), représenté par le général de division Didier Fortin et Madame Chadia Boudarssa, cheffe du bureau jeunesse, engagement et citoyenneté et, d'autre part, le Foyer de Cachan représenté par Madame Françoise Eslinger, présidente du Foyer, de Madame Fatma Makhlouf, directrice du Lycée des Métiers Robert Keller et de Monsieur Alain Raguenaud. Cette convention participe à la volonté de la gendarmerie de s'engager toujours plus en faveur de la jeunesse et de promouvoir l'égalité des chances.

14 juillet 2023

La Réserve et les cadets mis à l'honneur au défilé du 14 juillet



Les cadets de la gendarmerie étaient présents lors du défilé du 14 juillet dernier. Moment fort qui leur a permis de donner du sens à leur engagement après des journées de répétitions intenses et matinales, notamment le 12 juillet sur la

place de la Concorde. Ils ont ainsi pu côtoyer des militaires de tous horizons, d'autres jeunes engagés mais également Madame Sarah El Haïry, secrétaire d'État en charge de la jeunesse et du SNU, en présence du Commandement de la gendarmerie pour les Réserves et la Jeunesse.

18 juillet 2023

Le CRJ se déplace sur la PMG de Suippes

Le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse s'est déplacé sur le camp militaire du 40^e régiment d'artillerie de Suippes pour aller à la rencontre des élèves réservistes lors de leur préparation militaire gendarmerie (PMG). L'occasion une nouvelle fois d'échanger avec les futurs réservistes, leurs formateurs et les militaires présents lors de ce déplacement.

21 juillet 2023



Sortie de promotion des Élèves Officiers de Réserve (EOR) à l'EOGN en présence du GDI FORTIN, du LCL RENAUD et de la CEN GOMES du CRJ.

1 septembre 2023

Arrivée du général de division Jean-Pierre GESNOT à la tête du CRJ



5 septembre 2023

Cérémonie des grandes couleurs au CRJ



Lumière sur les cadets et les réservistes au 14 juillet



Premier défilé du 14 juillet pour des cadets de la gendarmerie

Pour la première fois depuis la création du dispositif au début des années 2000, 20 cadets de la gendarmerie ont eu l'honneur de prendre part cette année au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées à Paris.

Issus des associations des cadets de la garde républicaine, de la Somme et du Loiret, ces 20 cadets ont été sélectionnés pour récompenser leur mérite tout au long de leur année d'engagement comme cadet.

Âgés de 17 à 19 ans, ces jeunes ont décidé de s'engager comme cadets pour découvrir l'univers de la gendarmerie, s'imprégner de l'esprit militaire, développer leur esprit citoyen et vivre une expérience de cohésion aux côtés d'autres jeunes aux parcours variés.

Encadrés par 4 gendarmes volontaires, les 20 cadets sélectionnés ont passé plusieurs jours à Paris pour découvrir la capitale et ses monuments historiques, visiter le Mont Valérien, haut lieu de la mémoire nationale, et certaines unités

de gendarmerie comme le GIGN. Leurs journées ont surtout été marquées par les répétitions du défilé sur le camp militaire de Satory et sur les Champs-Élysées. Les réveils à 2h30 du matin n'ont entamé ni leur motivation ni la qualité de leur marche au pas.

Leur participation au tableau final de la cérémonie, formant une ronde avec d'autres jeunes volontaires issus des autres armées autour de la musique de la garde républicaine et du chœur de l'armée française, a représenté pour eux un moment inoubliable dont les larmes de joie et de fierté à l'issue de la cérémonie sont les témoins.

Après quelques mots chaleureux du Président de la République à leur intention, ces jeunes français ont immortalisé l'instant par une photo avec le plus connu des spationautes français : Thomas Pesquet.

Si pour eux, cette cérémonie marquait la fin de leur année d'engagement comme cadets, la grande majorité souhaite à présent intégrer la gendarmerie nationale.

Fiers d'être ainsi mis à l'honneur, ils n'oublieront sans doute jamais cet événement exceptionnel.

Des réservistes de la gendarmerie au tableau final du 14 juillet

Le défilé du 14 juillet 2023 n'a pas seulement vu des cadets participer pour la première fois à la cérémonie. Cet événement a en effet également permis de mettre à l'honneur l'engagement de l'ensemble des réservistes de la Garde nationale.

Aux côtés des réservistes des autres armées et de la police nationale, 32 réservistes opérationnels de la gendarmerie ont ainsi eu l'honneur de porter un drapeau français lors du tableau final de la cérémonie qui rendait hommage à Jean Moulin et à l'ensemble de la Résistance.

■ Par l'Aspirant Lucas DEBLADIS



Agenda du réserviste

26 Septembre 2023

Visite de M. Thomas LIÈVREMONT, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby et réserviste citoyen au foyer Cachan accompagné du général de division Gesnot, commandant des réserves et de Mme Chadia Boudarssa, cheffe du bureau de la jeunesse de l'engagement et de la citoyenneté et de réservistes opérationnels

30 Septembre

Cérémonie marquant le début de la formation des cadets de Seine-Maritime à Mont-Saint-Aignan (76)

11 Octobre

Arrêté comptable

16 et 17 Octobre

Visite de la région de gendarmerie Pays de la Loire par le général de division GESNOT

18 Octobre

La Guardia Civil au CRJ !

Pour échanger sur la thématique des réserves pour laquelle la France est citée en exemple.

19 Octobre

Lancement de l'expérimentation Parcours d'engagement citoyen avec la Mairie du 17ème arrondissement à Paris

23 Octobre

Païement de la solde

24 et 25 Octobre

Visite de la région de gendarmerie de Bretagne par le général de division Gesnot.
Au programme : visite de la D2R à Rennes et de la FORT à Pontivy.

Le bilan

des 8 premiers mois

Les ressources humaines

Effectif RS01

Cible annuelle nationale: 36 000

Cible prévisionnelle nationale 2027 : 50 000

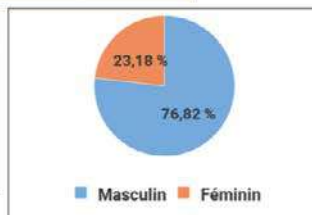
Type gendarmerie (groupage)	Effectifs réalisés
Sécurité P152	32 528
Air	118
Armement	54
Maritime	345
Total :	33 045

Sécurité P152	Nbr personnels	Age moyen
Officiers GIE	1 700	51
Officiers CTA	204	51
Sous-officiers GIE	18 765	44
Sous-officiers CSTAG	303	46
Militaire du rang	11 556	26
Nbre pers/Age moyen	32 528	38

Spécialisé HP152	Air	Armement	Maritime
Officiers GIE	4	1	20
Officiers CTA	1		4
Sous-officiers GIE	102	43	297
Sous-officiers CSTAG	1		1
Militaire du rang	10	10	23
Total	118	54	345

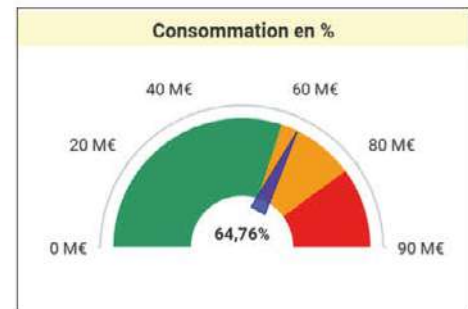


CONTRATS	Effectifs
Nouveaux contrats	4 300
R02 intégrant R01	1 162
Contrats renouvelés	2 539
Non renouvelés	191



Le budget

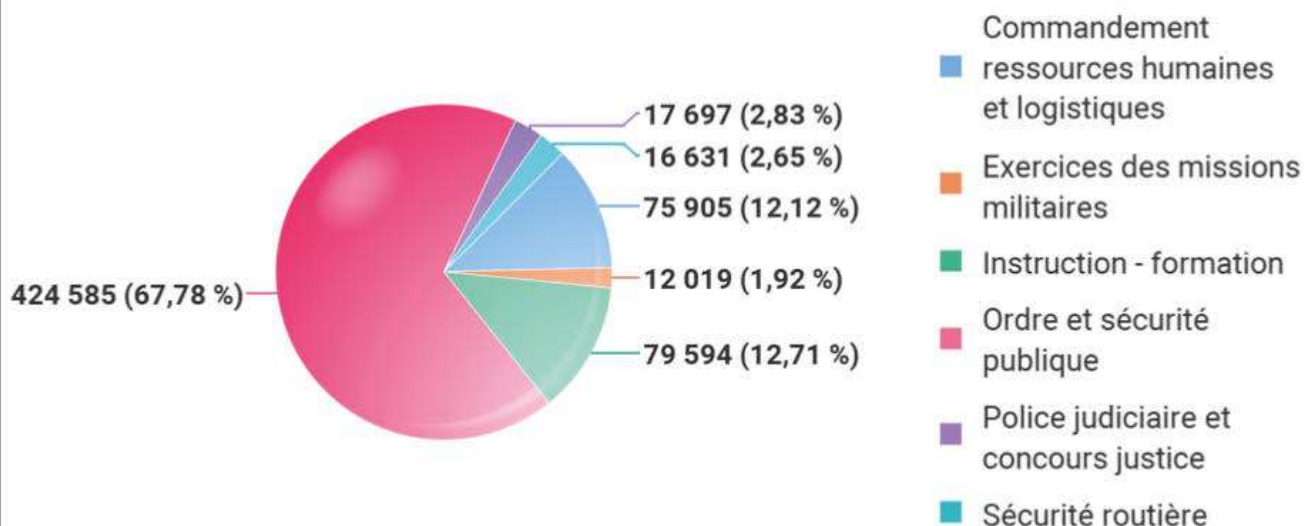
SYNTHESE BUDGET en cat 21	Montant	Ratio
Enveloppe prévisionnelle réserve 2022 (Cat21)	89 645 858	100,00%
Budget alloué aux FA (avec conventions) (Cat 21)	89 645 858	100,00%
Consommation vu de la DSF (Cat 21)	58 053 720	64,76%



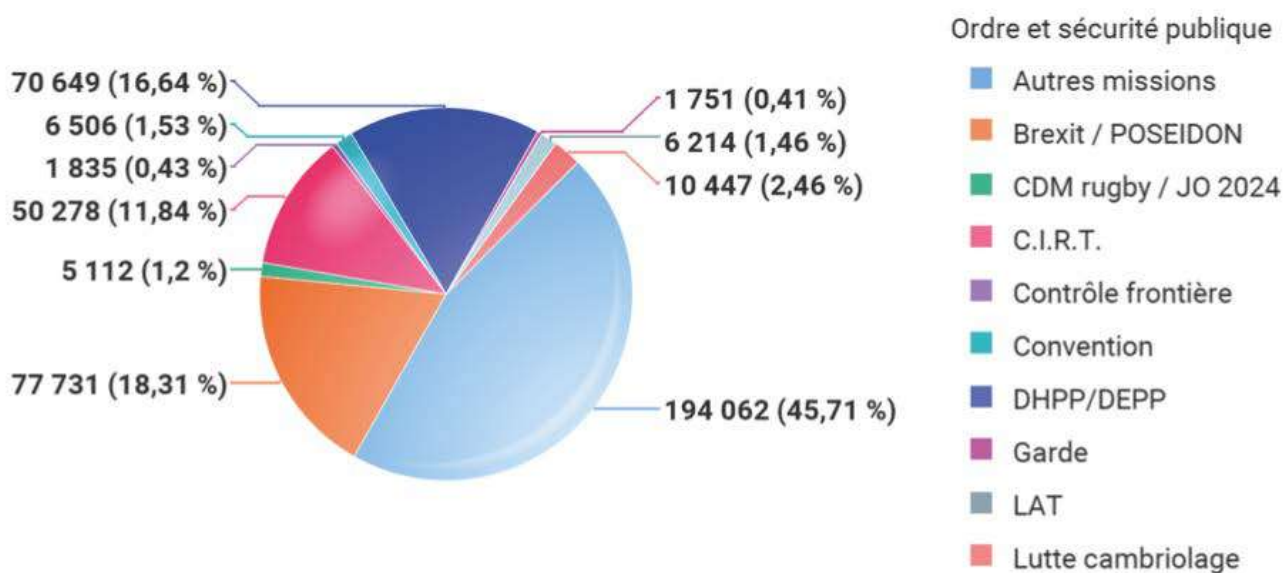
L'emploi

	Sécurité P152	Air	Armement	Maritime
Cible jours d'emploi nationale annuelle	752 234			
Cumuls des jours pour l'année	626 431	2 378	1 238	11 898
Taux de réalisation pour l'année	83,00%			
Nbre moyen d'ESR pour l'année	2 317	9	5	43
Jours moyen par ESR pour l'année	19,26	20,15	22,93	34,49
Jours moyen par ESR année précédente	23,18 jours			
Nbre jours sur le mois	92 115	272	85	1 169
Jours moyen d'ESR pour le mois	3 Jours	2 Jours	2 Jours	3 Jours
Nbre moyen d'ESR pour le mois 08	2 971	9	3	38

Répartitions des missions (nb jours) - Sécurité P152



Nature de service (nb jours)- Ordre et sécurité publique



L'instant photo

Par l'Aspirant Lucas DEBLADIS
photo : Sébastien Randé

Après 4 semaines de formation intensive à l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) de Melun, 39 réservistes du Peloton des élèves-officiers de réserve (PEOR) se sont vus remettre leurs galons d'aspirant lors d'une cérémonie officielle.

Leur promotion a été baptisée « Promotion Aspirant Guy », en l'honneur d'un gendarme entré dans la Résistance et exécuté dans l'Ain le 20 juin 1944 à 24 ans par les nazis.

Issus de toute la France, ces nouveaux officiers de réserve auront pour missions de commander des détachements de surveillance et d'intervention de réserve (DSIR) sur le terrain et d'effectuer des renforts en état-major au profit des unités de commandement.



LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE (LPM) 2024-2030

La loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 est parue le 2 août 2023 au journal officiel.

Dans le domaine des ressources humaines plusieurs dispositions concernent les personnels de la réserve opérationnelle.

En substance, il en ressort notamment que :

1. **la limite d'âge des réservistes** est portée à **72 ans**, quel que soit le corps de rattachement et le grade du réserviste ;

2. le réserviste dispose auprès de son employeur d'une **autorisation d'absence minimale de 10 jours par année civile**. Au-delà, sauf durée supérieure prévue dans une convention collective ou dans une convention de partenariat conclue directement par l'employeur avec le ministre des armées ou de l'intérieur, il doit obtenir l'accord de son employeur pour effectuer une période de réserve sur son temps de travail ;

3. le **périmètre des organismes publics ou privés auprès desquels un réserviste peut être affecté** en dehors des forces armées et formations rattachées est élargi à toute administration publique ainsi qu'aux autorités publiques indépendantes ;

4. les **réservistes opérationnels de deuxième niveau** (anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité de 5 ans) **peuvent être convoqués**, en dehors du contrôle de leur aptitude, **pour assurer leur maintien en compétences à raison de 5 jours par an** soit 25 jours sur une période de 5 ans ;

5. les **militaires d'active** en position statutaire de non activité dans **les situations administratives de congé pour convenances personnelles, congé parental ou disponibilité** (officiers), **peuvent souscrire un engagement dans la réserve opérationnelle militaire**. Pour l'heure, Agorh@ ne permet toutefois pas la mise en œuvre de cette disposition qui existait déjà pour les seuls militaires d'active en congé pour convenances personnelles pour élever un enfant de moins de 8 ans ;

6. **l'avancement est désormais ouvert aux réservistes spécialistes** « *lorsque leur activité dans la réserve les fait progresser en niveau d'expertise et de responsabilité* » ;

7. les réservistes opérationnels de 1er niveau peuvent – s'ils en formulent la demande – être soumis à l'obligation de disponibilité de 5 ans à compter de la fin de leur engagement ;

Pour être effectives, **les dispositions listées ci-dessus aux numéros 5, 6 et 7 nécessitent l'adoption d'un décret en Conseil d'État (en cours) afin d'en préciser les modalités d'application**. Les autres dispositions et en particulier l'exhaussement de la limite d'âge, sont entrées en vigueur le 3 août 2023.

Les textes infra-réglementaires relatifs au recrutement et à la formation des réservistes (instruction n° 49.500/GEND/CRG du 17 décembre 2019 notamment) seront révisés pour tenir compte de ces évolutions et des textes d'application attendus.



RÉSERVE ET RETRAITE

Les sommes perçues dans le cadre de vos périodes de réserve sont soumises aux prélèvements sociaux des fonctionnaires. Elles génèrent donc des droits à pension de retraite. La nature de ces droits dépend de votre situation.

→ Vous êtes salariés :

Si vous êtes salarié, des droits à la retraite sont également acquis pendant vos périodes d'activité dans la réserve. Au moment de la retraite, la somme de toutes ces durées est faite et :

1ère possibilité : la durée totale de vos périodes d'activité en tant que réserviste est inférieure à la durée nécessaire pour percevoir une pension de fonctionnaire (2 ans si votre 1er engagement a eu lieu après le 1er janvier 2014 et 15 ans si votre 1er engagement est antérieur à cette date). Vos droits sont alors reversés automatiquement au régime général pour la retraite de base et à l'Ircantec pour la retraite complémentaire, comme pour les fonctionnaires non-titulaires.

Au régime général, la validation des trimestres d'assurance retraite dépend du revenu soumis à cotisations de retraite : il faut avoir gagné 600 fois le montant du Smic horaire brut dans l'année (soit 6.762€ en 2023) pour valider vos 4 trimestres (ou 800 fois pour les années antérieures à 2014). L'indemnité de réserviste ne vous sera donc utile pour compléter votre durée d'assurance que si vous avez gagné moins que cette somme au cours de l'année.

En revanche, votre solde sera ajoutée à vos salaires pour le calcul de vos 25 meilleures années de rémunération et pourra donc augmenter légèrement votre pension de base.

Vous percevrez par ailleurs une retraite complémentaire de l'Ircantec, calculée en

points.

2ème possibilité : la durée totale de vos périodes d'activité dans la réserve dépasse 2 ans (ou 15 ans si votre premier engagement date d'avant 2014). Dans ce cas, vous avez droit à une pension de fonctionnaire militaire.

La pension est alors calculée dans les mêmes conditions que la retraite des fonctionnaires et des militaires de carrière, soit 75% du traitement correspondant au grade ou échelon détenu pendant les 6 derniers mois d'activité en tant que réserviste, au prorata de la durée d'assurance requise correspondant à votre génération. En revanche, pour le calcul de votre pension de retraite de salarié, le montant des soldes perçues ne sera pas pris en compte.

Enfin, si vous effectuez des périodes après avoir pris votre retraite, les indemnités ne vous apportent aucun nouveau droit.

→ Vous êtes travailleurs indépendants :

Si vous avez toujours travaillé en indépendant, il y a également 2 situations possibles.

1ère possibilité : si vos périodes de réserve n'atteignent pas la limite pour avoir droit à une pension de fonctionnaire (2 ans, ou 15 ans si votre premier engagement date d'avant 2014), vos droits sont reversés, comme pour les salariés, au régime des fonctionnaires non-titulaires, c'est-à-dire au régime général des salariés pour le régime de base et à l'Ircantec pour la retraite complémentaire.

Vous percevrez donc une pension de base du régime général et une pension de l'Ircantec calculées sur les seuls droits acquis pendant vos périodes de réserve.

Il s'y ajoutera une pension complémentaire versée par l'Ircantec, calculée en points.

2ème possibilité : vos périodes de réserve dépassent le minimum pour avoir droit à une pension de fonctionnaire. Dans ce cas, vous percevrez une petite pension de fonctionnaire, calculée dans les mêmes conditions que pour les salariés (voir ci-dessus). Enfin, si vous effectuez des périodes après avoir pris votre retraite, les indemnités ne vous apportent aucun nouveau droit.

→ Vous êtes fonctionnaires civils :

Si vous êtes fonctionnaire, les périodes de réserve militaire comptent pour le calcul de votre durée d'assurance en vue du calcul de votre retraite de fonctionnaire civil. En revanche, le montant de la solde ou de l'indemnité n'affecte pas le calcul de la pension de retraite.

Si vous êtes retraité de la fonction publique, les éventuelles périodes de réserve n'ouvrent pas de nouveaux droits à la retraite. Elles peuvent se cumuler avec la pension de retraite dans les conditions normales du cumul emploi-retraite dans la fonction publique.

→ Vous êtes militaire retraité :

Si vous êtes militaire retraité, vous cumulez retraite et solde de réserviste dès lors que la période d'activité est inférieure à 30 jours. En revanche, la solde perçue n'augmente pas vos droits à la retraite. Si vous effectuez une période de plus de 30 jours, votre pension de retraite est suspendue, et votre solde accroît vos droits à la retraite, qui sont recalculés au terme de la période d'activité.



La médaille de la défense nationale

Par le Maréchal des logis Cyril Thomas, chef de la section compétence et valorisation



Références :

Décret n° 2014-389 du 29 mars 2014 relatif à la médaille de la défense nationale (NOR : DEFM1402099D) modifié par décret n° 2021-87 du 29 janvier 2021 ;

Circulaire n° 41000 DEF/GEND/DPMGN/SDAP/BCHANC du 20 septembre 2016 (NOR : DEFG1652392C).

Conditions :

Les activités sont décomptées en points et sont comptabilisées automatiquement dans le système Agorh@. Le calcul est entièrement automatisé. L'ancienneté de service et les points décomptés par candidat sont arrêtés chaque 31 décembre qui précède la proposition.

Il existe trois échelons pour cette décoration :

- **médaille de bronze** : pour les militaires ayant 90 points décomptés et totalisant un an d'ancienneté de services ;
- **médaille d'argent** : pour les militaires ayant 600 points décomptés, totalisant cinq ans d'ancienneté de services ;
- **médaille d'or** : pour les militaires ayant 800 points décomptés, totalisant dix ans d'ancienneté de services.

Les jours d'activité pris en compte sont ceux comptabilisés par les réservistes opérationnels à partir du 4 juillet 2019, date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif. À noter que l'ancienneté acquise au titre de la médaille des services militaires volontaires (MSMV) n'est pas réinitialisée. Lors du changement d'échelon, la MRV-DSI se substitue alors à la MSMV.

Aucun délai de carence n'est à respecter entre la délivrance de deux médailles.

Les points sont obtenus à raison d'un barème commun :

Par année de service effectif/personnel d'active → 15 points ;

Par année de service sous ESR (engagement à servir dans la réserve) → 15 points ;

Mission opérationnelle à l'étranger ou sur le territoire national, à caractère humanitaire ou de maintien de la paix (OPEX, OPINT, plan VIGIPIRATE, MCD) → 3 points par jour ;

Journée défense et citoyenneté → 1 point par jour ;

Journée d'instruction pour la préparation militaire → 1 point par jour ;

Activités dans la réserve opérationnelle → 1 point par jour ;

Préparation opérationnelle, de manœuvres, d'exercices, d'action de sécurité civile. → 1 point par jour ;

Garde ou permanence → 1 point par jour ;

Journée à la mer, bâtiment de surface → 1 point par jour ;

Journée à la mer, sous-marin → 2 points par jour ;

Vol sur aéronef de combat (avec fonction à bord) → 1 point par heure ;

Vol sur autre aéronef (avec fonction à bord et troupes aéroportées) → 1 point toutes les 3 heures ;

Saut en parachute → 1 point par saut ;

Plongée autonome → 1 point par heure ;

Treuilage ou hélitreuilage → 1 point ;

Intervention sur sinistre → 1 point ;

Journée en haute montagne (2 500 mètres) → 1 point par jour ;

Mission de déminage → 1 point ;

Éloignement : présence aux îles Éparses et aux Terres australes et antarctiques françaises (toute durée égale ou supérieure à 15 jours comptant pour un mois) → 10 points par mois ;

Certificats de langues étrangères : de 10 à 40 points ;

Citations avec ou sans croix, témoignages de satisfactions et lettres de félicitations : de 1 à 40 points.

Pour les échelons or et argent, des barèmes spécifiques à chaque armée ou service commun permettent d'obtenir des points, en plus des points obtenus sur le barème commun dans la limite de 100 points.

Dispositifs Estivaux de Protection de la Population (DEPP) : l'approche innovante du GGD13 face à l'afflux touristique



En 2023, les DEPP en matière de réserve c'est :

3162 JOURS RÉSERVE

6 000 065 € DE BUDGET

La région provençale, reconnue pour son charme méditerranéen, a connu une saison touristique dynamique en 2023. La fréquentation internationale a augmenté de 4% du 1er juillet au 15 août, principalement grâce aux touristes allemands (+6%), anglais (+4%), malgré une baisse des visiteurs néerlandais (-6%). Certaines communes de la région voient même leur population tripler pendant cette période.

Face à cet afflux touristique, le groupement de gendarmerie des Bouches du Rhône (GGD13) a adapté le fonctionnement des Dispositifs Estivaux de Protection de la Population (DEPP). Si le DEPP est un dispositif national, l'approche du GGD13 est unique : chaque DEPP est exclusivement constitué de 6 réservistes opérationnels. Ces équipes appuient systématiquement un Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) ou un Officier de Police Judiciaire (OPJ), et opèrent toujours sous réquisition du procureur. Cette synergie entre réservistes et forces régulières permet une action plus ciblée et efficace sur le terrain...

Avec 5 DEPP déployés quotidiennement pour chaque compagnie, cela représente 1 350 réservistes engagés sur l'ensemble de la période estivale, totalisant 10 800 heures de présence sur la voie publique.

Les DEPP du GGD13 ne se contentent pas de surveiller. Ils répriment activement diverses infractions, des stupéfiants aux armes à feu, en passant par la conduite sans permis et l'alcool. Grâce à ces dispositifs, renforcés par les réquisitions judiciaires 78-2-2, les forces de l'ordre peuvent contrôler systématiquement les identités et inspecter les véhicules.

Les villes côtières comme Cassis, Berre l'Étang et les Saintes Maries de la Mer sont particulièrement prisées par les touristes. Cependant, l'arrière-pays, notamment les Baux-de-Provence, fait également l'objet d'une attention particulière de la part du GGD13.

En conclusion, le GGD13, en adaptant le fonctionnement des DEPP à la réalité du terrain, démontre son engagement envers la protection des résidents et des visiteurs. Cette approche innovante garantit une présence constante et rassurante, assurant ainsi des vacances paisibles à tous dans une région qui séduit de plus en plus de touristes internationaux.

■ Par le **LT Ludovic Arnault,**
CRT 13/4 Marseille (13)

Retour sur...

Les pelotons de vigilance forêt en Gironde



Face à de nombreux départs de feu en Gironde qui ont embrasé la région, un peloton de vigilance forêt composé d'une quinzaine de réservistes a été mis en place le 13 août 2022 pour contrôler les accès aux communes littorales de la pointe du Médoc.

Missions : prévenir et dissuader, déceler et interpeller.

Contrôles fixes et mobiles dans la forêt et aux abords.

Ce dispositif novateur et très réactif vise prioritairement à déceler et à interpeller en flagrant délit l'auteur des faits ou, a minima, à le dissuader d'agir.

Par une action décentralisée, en coordination étroite avec les effectifs de la compagnie de Lesparre-Médoc, en relation constante avec le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) et régulière avec les élus, le SDIS et les conseillers techniques DFCL, il se compose de 15 gendarmes réservistes, 1 Officier de Police Judiciaire, 2 motards en Moto Tout Terrain et de l'appui de l'hélicoptère gendarmerie.

Ce type de peloton a également été déployé dans les Landes.

Ce dispositif a été un succès et a notamment permis de mettre fin aux actions d'un pyromane ayant commis plus d'une vingtaine de départs de feux en quelques semaines

■ Par le lieutenant Rémi FERAZZA



Les 24 heures du Mans

L'édition du centenaire des 24 Heures du Mans s'est particulièrement bien terminée grâce à la mobilisation et la coordination de multiples acteurs, Automobile Club de l'Ouest (ACO), préfecture de la Sarthe, secours et forces de sécurité intérieure (FSI). La réserve opérationnelle joue un rôle majeur chaque année pour sécuriser l'événement. 2023 a constitué une année exceptionnelle, l'édition du centenaire ayant réuni plus de 325.000 visiteurs les 10 et 11 juin dernier.

Le tracé du circuit passe par le circuit Bugatti (permanent) puis par le « grand circuit » (temporaire). Cet ensemble se situe sur 2 communes, Le Mans et Mulsanne. Lors des essais et des épreuves mécaniques, le grand circuit était ouvert pour les pilotes et ce sont plusieurs départementales qui ont été interdites à la circulation et sont restées fermées jusqu'à la fin des épreuves. Une partie des épreuves a eu lieu en zone Police et une autre en zone Gendarmerie.

Les épreuves mécaniques, sur lesquelles les réservistes peuvent être employés, sont au nombre de 4 : les 24 Heures Motos, le Grand Prix de France moto, les 24 Heures du Mans et Le Mans Classic.

Le commandant du dispositif des épreuves mécaniques était un officier de réserve : le chef d'escadron Repusseau. Il avait, pour l'édition du centenaire des 24 Heures du Mans, à sa disposition 80 réservistes répartis en 3 pelotons, une cellule logistique de 6 réservistes, 30 véhicules de dotation alloués à la réserve, du matériel de transmission, des locaux d'hébergement et de restauration.

Le rôle des réservistes dans cette mission était de tenir un compartiment de terrain d'environ 9 km de piste et interdire sur certaines sections la présence du public sur une bande de 50 mètres autour du circuit. Le circuit complet mesure environ 13 km.

Les réservistes devaient ainsi être attentifs et réactifs en cas d'accidents, rixes ou intrusions, d'autant plus sur des endroits propices et hors de



la vue (forêts et hameaux). Ils ont régulièrement effectué de nombreuses rondes aux abords de la piste pour éviter les intrusions dans la bande des 50 mètres.

Les 3 pelotons se relayaient jour et nuit afin d'assurer la sécurité du circuit.

Le GGD72, composé d'environ 200 engagés à servir dans la réserve (ESR) a néanmoins dû faire appel à des réservistes d'autres groupements. Le GGD72 a ainsi pu compter sur l'appui du GGD 53, du GGD 37, du GGD 49, du GGD 44 ainsi que du GGD 28 lors des épreuves 2023. Lors de ces missions, les réservistes sont en totale autonomie.

Qu'en ont pensé les réservistes engagés sur le terrain ?



Le CEN REPUSSEAU Frédéric, commandant du dispositif

« La journée du commandant de dispositif est rythmée par la rotation des permanences au poste de commandement (PC) entre les officiers. Il reste à l'écoute des événements directs ou indirects qui ont lieu sur le circuit ou à ses abords. Tout cela en vue de réorganiser le dispositif (regroupement de personnes, accidents...). Il est un relais essentiel avec le PC opérationnel à l'intérieur du circuit (inter-administrations, préfecture, FSI, secours, organisation de l'ACO), en lien également avec la section aérienne, la garde républicaine, l'EDSR...

Le commandant de dispositif prend en compte à chaque relève les différents pelotons, et fait une transmission d'informations aux commandants de pelotons sur les conduites à tenir. Il gère le déploiement du dispositif notamment lors de la mise en place du poste de commandement ».

Le COL LARGY Sylvain, conseiller réserve GGD72

« Le commandant de groupement doit assurer la sécurité des zones du circuit situées en zone Gendarmerie. Il a plusieurs options :

- faire appel à des militaires d'active ;
- faire appel à des réservistes.

Il a choisi de faire appel aux réservistes afin de ne pas impacter la présence des gendarmes d'active sur le terrain pour l'exécution du service courant.

Lors des épreuves mécaniques, il nous faut 80 ESR par jour afin d'assurer efficacement la protection des biens et des personnes. Cette mission est cruciale pour sécuriser le dispositif et empêcher l'approche du public à moins de 50 mètres du circuit ».



La GND POUSSE Amélie, responsable transmission au sein de son peloton

« Je sers depuis 7 ans sur les épreuves mécaniques des 24h, l'organisation est toujours irréprochable. La cohésion est nécessaire pour que la mission se déroule correctement et j'ai pu retrouver cet esprit de camaraderie au sein de notre peloton, le P1.

Cette mission s'est effectuée dans une bonne ambiance, malgré les différences d'âge, les différents milieux professionnels de chacun, cela fait notre force et notre richesse.

L'hébergement est correct, nous avons cette chance d'être en totale autonomie et ce milieu est propice pour partager les expériences de chacun et ainsi améliorer nos pratiques.

Nous avons un temps personnel restreint car cette mission demande de l'investissement. Nous avons réussi avec certains camarades à pouvoir aller sur le circuit Bugatti pendant notre temps libre afin de voir les stand Gendarmerie et les autres intervenants.

Après quelques années au sein de la mission des 24 Heures du Mans, la mission m'a appris la gestion du stress, à analyser plus vite une situation et à adapter mes actes en conséquence. J'espère pouvoir servir de nouveau sur cette mission et avoir encore des responsabilités dans mon prochain peloton pour augmenter mon champ de compétences et de connaissances ».



■ Par le Lieutenant Houvenaeghel Paul – CRT 72/1 LE MANS

Dossier

LES RÉSERVISTES DE LA GENDARMERIE DES TRANSPORTS AÉRIENS (GTA)



La GTA fête cette année ses 70 ans.

Gendarmerie spécialisée créée en 1953, la GTA n'était constituée à l'origine que d'une seule compagnie. Aujourd'hui, elle se compose de deux groupements (Nord et Sud), comportant chacun 4 compagnies, et d'une section de recherche, qui couvrent l'ensemble du territoire. Elle emploie 1.000 militaires et personnels civils et 250 réservistes.

Commandée par le général Philippe Mirabaud, elle est placée pour emploi auprès du directeur général de l'aviation civile.

Une présence dans toute la France pour assurer la sécurité de la navigation aérienne

La GTA est implantée sur tout le territoire et est installée « côté piste », c'est-à-dire dans les zones des aéroports inaccessibles au public. Elle assure :

- les missions traditionnelles de la gendarmerie (polices judiciaire et administrative, missions militaires, prévention de proximité auprès des acteurs de l'aérien – aéroclubs, pilotes, spotters-) ;
- les missions de police aéronautique (contrôle des aéronefs, constatations des infractions aéronautiques, enquêtes judiciaires consécutives aux accidents et incidents d'aéronefs) ;
- les missions de sûreté de la zone de sûreté à accès réglementé (ZSAR) des aéroports.

Des réservistes aux origines très variées

La GTA emploie bien entendu des réservistes appartenant au milieu aéronautique (pilotes, motoristes, exploitants aéroportuaires, etc.) pour leurs compétences spécifiques, ou bien des anciens gendarmes issus de la GTA et qui connaissent bien les particularités du métier. Mais pas seulement : de nombreux autres réservistes n'ont aucun lien direct avec l'aviation mais apprécient de travailler dans des univers clos et très encadrés où l'acuité et la rigueur priment.

Les réservistes de la GTA bénéficient des mêmes formations que les réservistes de la GD (IP, tir, PIE, etc.). Mais, compte tenu de la spécificité de leurs missions et de leur environnement, leurs compétences sont consolidées par des formations spécifiques pour pouvoir évoluer sur les plateformes, conduire un véhicule sur les pistes, assurer les contrôles administratifs et judiciaires propres à l'aéronautique et, pour certains être hélitreuillés, sur les sites de crash.

Une forte diversité de mission

Sécurité des aéroports : les réservistes participent aux missions de sécurisation des emprises aéroportuaires destinées notamment à éviter toute intrusion ou circulation interdite. En fin d'année, sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, ils sont massivement engagés sous la forme de patrouilles autonomes pour protéger les zones de fret où transitent d'immenses quantités de marchandises (mission Aladin).

Protection des autorités : les réservistes sont engagés dans les équipes qui escortent les autorités et les délégations officielles pendant leur transfert entre les enceintes aéroportuaires et les aéronefs.

Sécurisation des grands événements aéronautiques : Salon international de l'air et de l'espace (SIAE), meeting aérien de la Ferté-Alais, Mondial Air Ballon, « Rêve de gosses », etc. : jusqu'à 40 réservistes peuvent être engagés simultanément pour assurer la sécurité de ces événements hors normes drainant des foules serrées de passionnés et obéissant à des organisations très complexes.

Sûreté et police aéronautique : spécifiquement formés, les réservistes participent aux contrôles de sûreté et de respect de la réglementation réalisés tant auprès du personnel navigant que du personnel d'exploitation sur piste. Ils peuvent aussi réaliser des contrôles de cheminement



Quelques engagements majeurs...



- **24 mars 2015, crash de la Germanwings** : des réservistes sont engagés dans les équipes de recherche.
- **18 mars 2017**, attaque terroriste d'une patrouille Vigipirate dans l'aérogare d'Orly : 20 réservistes, en formation ce jour-là, font partie des premiers gendarmes à boucler l'aéroport.
- **7 décembre 2018**, menaces du mouvement des « Gilets jaunes » : quarante réservistes sont mobilisés pour défendre les aéroports.
- **août 2019**, réunion du G7 : une trentaine de réservistes participent à l'accueil et à la protection des délégations qui atterrissent à l'aéroport de Biarritz.
- **3 octobre 2020**, tentative d'intrusion majeure sur les pistes de l'aéroport de Roissy par des mouvements altermondialistes : 40 réservistes sont mobilisés pour participer à l'interception et à la garde à vue d'une centaine de contrevenants.
- **Entre août et décembre 2020** : 75 détachements autonomes territoriaux sont engagés pour protéger les cargaisons de masques et de vaccins transitant par les aéroports de la région parisienne.

Photos 1 à 11



Ce qu'en pensent les réservistes de la GTA :



Colonel Florian de Leiris, conseiller réserve de la GTA, 53 ans, contrôleur de gestion :

« Réserviste en GTA, un vrai plaisir ! »
« Rejoindre la GTA, c'est un peu comme passer de l'autre côté du miroir : entrer dans un univers à part qu'on ne fait que deviner lorsqu'on prend l'avion. J'ai fait ce pas en 2011, après dix ans en GD, à un moment où la GTA consolidait sa réserve. Après la compagnie d'Orly puis le groupement Nord, j'ai rejoint l'état-major comme conseiller réserve auprès du général Philippe Mirabaud, commandant de cette gendarmerie spécialisée. Créée il y a tout juste 70 ans et placée pour emploi auprès de la Direction de l'aviation civile, la GTA concourt à la sûreté et à la sécurité de l'aviation civile, à la protection des aérodromes, à la police judiciaire et à la police spéciale de l'aviation. La GTA emploie bien entendu des réservistes qui sont des pilotes ou des experts en aéronautique et qui servent notamment au sein de la SR. Mais pas seulement : de nombreux autres réservistes n'ont aucun lien direct avec l'aviation mais apprécient de travailler dans des univers clos et très « procédurés » où l'acuité et la rigueur piment. Notre prochain grand rendez-vous sera les Jeux Olympiques où la GTA va être massivement engagée, que ce soit pour la sécurisation des emprises aéroportuaires, la protection des autorités et des délégations, la gestion du fret des athlètes. Et pour toutes ces missions, il y a de nombreux postes de réservistes à prendre. »

aérien ou participer à des tests « TSO ». Pour ces tests, ils endossent le rôle de « client mystère » en tentant d'introduire des objets prohibés en zone d'embarquement.

Ces contrôles s'étendent aux aérodromes secondaires (petits aérodromes, aéroclubs, pistes de vol à voile, etc. où la gendarmerie n'a pas d'implantation permanente). Ils se déplacent alors en patrouilles à la rencontre des usagers avec un effort particulier porté sur le recueil du renseignement.

Quelques réservistes participent également, en France mais aussi à l'étranger, aux missions « Manpads » qui, dans le cadre de la réduction des vulnérabilités de l'aviation civile, consistent à identifier les sites potentiels de tirs terroristes de missiles sol-air pouvant viser des avions de ligne.

Enquêtes accidents : enfin, des réservistes spécialistes peuvent être sollicités sur des enquêtes accidents.

Et au-delà des aéroports : l'engagement des réservistes de la GTA ne se cantonne pas aux limites géographiques des aéroports : ils peuvent par exemple participer à des perquisitions menées dans le cadre d'enquêtes ou à des opérations de police route aux abords des aéroports.

Adjudant-chef Arnaud Laurelut, CGTA de Lyon, 60 ans, chef de service de police municipale :
« **Réserviste en GTA, un vrai plaisir !** »

« Ancien de l'arme, après une dizaine d'années de réserve en gendarmerie départementale, j'ai rejoint la GTA en 2011 un peu par hasard. Je cherchais des périodes d'engagement qui soient plus compatibles avec mon emploi du temps professionnel et, en fait, j'y ai découvert un autre monde, passionnant et très varié où j'exerce mes fonctions de réserviste avec un vrai plaisir. Je participe à la protection de l'aéroport de Chambéry, aux contrôles sûreté des aéronefs et des personnels, et à la protection des aéronefs d'État. Mes missions s'intensifient l'hiver lors de l'arrivée des « charters neige » venus d'Angleterre, d'Écosse ou de Scandinavie et me mènent dans tous les aérodromes de la région, des aéroclubs jusqu'aux altiports de Mégève et de Courchevel. Sur ce dernier aérodrome, je me souviens être intervenu suite à la sortie de piste d'un avion de tourisme qui avait goûté d'un peu trop près à la neige ! ».



Adjudante-chef Maryline Riot, CGTA de Lyon, 52 ans, civile de la défense, manager au sein du Service du Commissariat des Armées :
« **La pluralité des missions et le contact humain motivent mon investissement dans la réserve** »

« Après une première partie de carrière d'une vingtaine d'années en tant que militaire technique de l'armée de l'air, j'ai rejoint la GTA il y a 9 ans, d'abord auprès du CRNA d'Aix-en-Provence (l'un des cinq centres de contrôle de l'aviation civile) où ma mission était d'assurer la sûreté dans le cadre de la lutte anti-terroriste, puis à la BGTA de Clermont-Ferrand où j'ai participé à la sécurisation de plusieurs événements d'envergure comme le festival aérien « Ailes et Volcans », « 100 ans du planeur » et « rêves de gosse ». J'ai aussi effectué des renforts dans plusieurs enquêtes d'accidents d'avions et de planeurs et dans le domaine de la sûreté aéroportuaire par le biais de contrôles d'aérodromes secondaires.

La réserve est pour moi un moyen de rester active sans routine, en allant de découvertes en découvertes. Et les exemples ne manquent pas : j'ai pu apporter mes compétences de moniteur de secourisme lors de la mise en place d'un centre de vaccination Covid 19 dans une petite commune du Var (salué par la presse locale !) ; j'ai renforcé pendant un mois le secrétariat du Groupement Sud ; et récemment, dans le cadre d'un exercice d'intrusion de drones en coopération avec la gendarmerie de l'Air, j'ai accompagné le lancement d'un drone de reconnaissance du site pour vérifier la fiabilité du protocole de sécurité.

C'est un réel épanouissement que d'être réserviste GTA. J'y retrouve les valeurs qui me sont chères comme l'esprit de corps et l'esprit d'équipe. Cela me permet aussi de garder un lien avec l'aéronautique – mon premier engagement –, d'être sur le terrain et au contact du monde de l'aviation et du grand public ».

Maréchal des logis-chef Adrien Debeaumont, CGTA de Strasbourg, 37 ans, ingénieur des services techniques du ministère de l'Intérieur :
« **Je suis régulièrement engagé dans les équipes de lutte-anti-drone de la GTA** »

« La GTA est particulièrement mobilisée lors des grands événements aéronautiques ou pour la protection des autorités et délégations empruntant les aéroports. A ce titre, j'ai participé à la sécurisation de nombreux grands événements : G7 à Biarritz en 2019, présidence française de l'Union européenne en 2022, One Ocean Summit et Salon international de l'air et de l'espace en 2023 et, tout dernièrement, le Grand Est Mondial Air Ballons qui est le plus grand rassemblement international de montgolfières. Désormais, sur ces événements, la GTA engage systématiquement ses moyens de lutte anti-drone. Formé à ces outils, je suis en mesure d'utiliser tant un aéroscopie qui permet de détecter la position d'un drone et de son télépilote, qu'un fusil anti-drone capable d'immobiliser ces engins. J'ajoute qu'ayant plusieurs fois déménagé pour raison professionnelle, j'ai toujours trouvé un aéroport proche de chez moi, ainsi j'ai été successivement affecté aux compagnies d'Orly, de Brest et, actuellement de Strasbourg. Entré en GTA en 2011, je ne suis pas prêt de la quitter ! ».



Maréchal des logis-chef Julie Céciliot, CGTA Roissy-Charles-de-Gaulle, 37 ans, agent de police municipale : « **L'aviation, une tradition... et de multiples missions !** »

« J'ai d'abord été réserviste de l'armée de l'air dès 2005 où j'ai réalisé de nombreuses missions (bureau instruction et recrutement, Vigipirate à Orly, encadrant de stage, etc.) puis j'ai rejoint la GTA en 2009, d'abord comme GAV pendant 5 ans puis comme réserviste. Mon lien avec l'aéronautique vient de mon papa qui a été pendant plus de 20 ans réserviste au sein des fusiliers commandos de l'armée de l'air. Il m'a transmis sa passion pour l'aviation militaire. En GTA, j'assure des missions de sûreté et de surveillance aéroportuaires, d'escortes et de protection d'autorités et de personnalités, de sécurisation d'événements aéronautiques. J'ai également effectué des présentations de la GTA lors de divers événements (lycées, centres commerciaux, salons aéronautiques). Depuis quelques mois, je fais du soutien administratif au sein de ma compagnie. J'ai également été instructeur et encadrant dans plusieurs PMG à Beynes. Et je n'oublierai jamais la chance et l'honneur que j'ai eus de défiler le 14 juillet 2013 à Paris, pour l'anniversaire des 60 ans de la GTA. La réserve en gendarmerie me permet de garder le lien avec l'aéronautique, ainsi que de mettre mon expérience à disposition des nouveaux personnels lors des patrouilles, ou bien encore lors des formations des futurs réservistes. A 37 ans, ma carrière de réserviste est déjà bien remplie ».



Gendarme Charlotte Giordano, CGTA d'Orly, 28 ans, ingénieure dans le secteur automobile :
« **Du métier d'ingénieure automobile à réserviste opérationnelle en GTA** »

« Attirée très jeune par le milieu militaire, j'ai effectué une PMG dès l'âge de 17 ans en 2013 : j'ai tout d'abord rejoint la GM puis la GD avant de me diriger vers la GTA. Etant Ingénieure avec une spécialité dans les systèmes propulsifs (automobile et aéronautique), j'évolue actuellement dans le domaine automobile (ingénieure au sein d'Alpine Cars). Intégrer la GTA me permet d'évoluer dans un environnement qui m'est familier et dans lequel je peux parfaire mes connaissances et m'épanouir.

Affectée désormais au Centre en route de la navigation aérienne (CRNA) d'Athis Mons, je participe aux missions de contrôle de plusieurs plateformes d'Ile-de-France. Notre mission est de vérifier les installations et s'assurer que les pratiques des pilotes sont conformes à la réglementation. Par exemple, lors du dernier meeting aérien de la Ferté-Alais, l'attaque de Pearl Harbor a été reconstituée à l'aide d'une douzaine d'avions et de pyrotechnie. Dans ce contexte, j'ai assisté le Commandant de Brigade pour la clearance, c'est-à-dire la sécurisation de l'espace aérien.

Ce parcours dans la réserve m'a donné très tôt une rigueur et un sens de la présentation qui m'ont été très utiles dans ma vie étudiante et professionnelle. Aujourd'hui, je fais un minimum de deux jours par mois en renforts sur le terrain, à la rencontre des exploitants et de nos concitoyens. Ces renforts me permettent d'évoluer dans un domaine qui me passionne et de donner également un peu de mon temps à l'Institution ».



Brigadier Dilmy Benazzedine, CGTA d'Orly, 21 ans, étudiant : « **J'ai représenté la GTA au défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Élysées** »

« Engagé comme réserviste en 2020, j'ai eu cette année l'honneur de représenter la GTA au défilé militaire du 14 juillet. Marcher fièrement sur les Champs-Élysées, sous les applaudissements chaleureux de nos concitoyens, est un honneur qui nous rappelle combien nous sommes chanceux de servir notre pays. En étant acteur du défilé, j'ai pris conscience de l'importance de la réserve dans les différentes armées et j'ai pu, lors des répétitions (une semaine d'entraînement, notamment la nuit) renforcer ce lien inter-armées. Cette expérience unique restera à jamais gravée dans ma mémoire.

Initialement, j'ai choisi cette unité spécialisée du fait de mon intérêt pour l'aéronautique et j'ai eu l'opportunité d'effectuer des renforts au sein de plusieurs brigades en région parisienne et de participer à des exercices de grande ampleur, notamment de contre-terrorisme à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Ces expériences m'ont permis d'obtenir une rigueur militaire et un sens de l'adaptation utiles pour l'accomplissement de mes études. Étudiant en économie-finance, j'aimerais pourvoir me spécialiser dans la lutte contre la délinquance financière, et par exemple à terme, collaborer à des enquêtes dans le domaine de la délinquance économique et financière (Défi) de la gendarmerie ».

■ **Par le Colonel Florian DE LEIRIS**
Conseiller réserve de la GTA

Pour rejoindre la GTA :
sponsor.bp.gta@gendarmerie.interieur.gouv.fr



**RÉPONDRE PRÉSENT,
TOUT SIMPLEMENT**

#FortsDeNosRéservistes

**Rendez-vous
sur Minotaure !**



**COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE
POUR LES RÉSERVES ET LA JEUNESSE**
10, rue de Tournon - 75006 PARIS

Abonne-toi en un clic !

